

LE MOULINET

JANVIER 2021



Bonjour chers parents,

En cette nouvelle année, nous tenons d'abord à vous souhaiter, au nom de tout le personnel de l'école, une année **2021** des plus enrichissantes et stimulantes. Que tous les espoirs vous soient permis dans votre vie familiale, personnelle et professionnelle et surtout que la santé soit au rendez-vous.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Derniers jours de décembre et début janvier

Le gouvernement a annoncé en conférence de presse deux nouvelles mesures pour les écoles lors du retour de la période des Fêtes. Nous vous transmettons donc quelques informations préliminaires et vous reviendrons avec d'autres détails lorsque connus.

- * Aucune présence en classe entre le **17 décembre et le 10 janvier 2021** inclusivement, les élèves réalisent des apprentissages à la maison (travaux, lectures, etc.) et leurs enseignantes ou leurs enseignants s'assurent de garder un lien pédagogique, un contact direct et quotidien avec eux;
- * **Le retour en classe** pour les écoles primaires se déroulera le **11 janvier**, comme pour le secondaire;
- * Les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire sont maintenues;
- * Les **services de garde d'urgence** devront rester ouverts pour les parents qui occupent un emploi dans des secteurs d'activité prioritaires, incluant le personnel scolaire. Ils seront offerts **du 17 au 22 décembre 2020 et du 6 au 8 janvier 2021**. Vous trouverez les modalités d'inscription sur le site quebec.ca. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Il est indiqué que les parents devront remplir une fiche de contrôle.

Période d'inscription pour les parents concernés:

- Fréquentation du 17 au 22 décembre : plateforme du MEQ ouverte jusqu'au 16 décembre, 23 h 59.
- Fréquentation du 6 au 8 janvier : plateforme du MEQ ouverte du 19 décembre au 3 janvier, 23 h 59.

Heures d'ouverture :

- Si inscriptions : 7 h à 18 h
- Si aucune inscription : 7 h à 10 h

Merci de prendre note que les journées des 6, 7 et 8 janvier sont considérées comme des services de garde d'urgence. La journée pédagogique du 6 janvier est maintenue, toutefois le service de garde initialement prévu devient un service de garde d'urgence.

Journée pédagogique

Le mercredi **27 janvier** est une journée pédagogique pour force majeure prévue au calendrier scolaire. Pour cette journée, les enfants seront donc en congé. Cependant, le service de garde sera ouvert pour toutes les familles comme à l'habituelle.

Concernant la **troisième journée pédagogique ajoutée** au calendrier scolaire, la date officielle retenue au Centre de services des Patriotes est le **5 février**. Un formulaire d'inscription pour le service de garde sera envoyé aux parents concernés au retour du congé des Fêtes.

Premier bulletin

Comme annoncé par le ministre de l'Éducation, l'année scolaire est maintenant divisée en deux étapes plutôt que trois. Ainsi, le premier bulletin a été reporté au plus tard au 22 janvier, et ce, afin de donner plus de temps aux élèves pour rattraper les retards ainsi qu'au personnel scolaire pour les soutenir dans leurs apprentissages. La pondération de chacune des étapes



LE MOULINET

JANVIER 2021



est de 50 %, ce qui reflète le fait que l'année scolaire est divisée en deux étapes de longueur relativement similaire.

En conformité avec le régime pédagogique modifié, un résultat est exigé pour toutes les matières à la première comme à la deuxième étape. Pour les matières présentant des résultats détaillés (langue d'enseignement, langue seconde et mathématique), toutes les compétences devront être évaluées aux deux étapes. Pour les matières présentant un résultat disciplinaire (éducation physique, éthique et culture religieuse ou arts), un résultat disciplinaire doit être fourni, mais il est possible de ne pas évaluer l'ensemble des compétences pour constituer le résultat disciplinaire à la première étape. À la deuxième étape, toutes les compétences devront être évaluées puisqu'il s'agit d'un bilan sur l'ensemble du programme.

Période officielle d'inscription 2021-2022 : du 1^{er} au 12 février 2021

La période officielle pour inscrire un enfant à l'éducation préscolaire (maternelle), inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires du Centre de services scolaire des Patriotes aura lieu du 1^{er} au 12 février 2021.

IMPORTANT : d'autres informations concernant l'inscription pour l'année 2021-2022 seront disponibles dans le prochain Moulinet.

Lors d'une première inscription d'un élève, un formulaire de renseignements doit être rempli et signé par le parent pour l'admission. Ce formulaire doit être accompagné des documents suivants:

- * l'original du certificat de naissance grand format (comportant le nom des parents) émis par le directeur de l'état civil;
- * une copie du dernier bulletin scolaire, s'il y a lieu;
- * la carte d'assurance maladie;
- * une preuve de résidence : la preuve de résidence s'établit en fournissant au Centre de services scolaire des Patriotes un document récent émis par un organisme public ou d'utilité publique sur lequel apparaissent les noms et l'adresse des parents confirmant leur lieu habituel de résidence (compte de taxes, d'électricité, de téléphone, etc.).

Prière de noter que le bail et le permis de conduire ne sont pas acceptés.

- * La demande d'admission s'établit à partir du moment où les parents ont fourni tous les documents exigés.
- * Aucune inscription n'est acceptée par téléphone.
- * Il est important de respecter les dates d'inscription pour éviter un déplacement vers une autre école.

Réinscription à l'école primaire et au secondaire

Inscription au primaire

La réinscription en ligne s'applique aux élèves qui fréquentent présentement l'éducation préscolaire 4 ou 5 ans, ainsi qu'à ceux du primaire et du secondaire.

Vous trouverez la fiche d'inscription sur le portail du CSSP [Mozaïk Portail Parents](#), sous l'onglet « RESSOURCES », à compter du 1^{er} février 2021. Vous aurez **du 1^{er} février 8 h au 12 février 16 h** pour la remplir et la transmettre en ligne. Vous devrez avoir en main le numéro de fiche de votre enfant afin d'accéder au formulaire.

Le numéro de fiche se trouve sur le [Mozaïk Portail Parents](#), sous l'onglet « DOSSIER ». Il est à noter que dès que le formulaire est rempli par l'un des deux parents, il n'est plus accessible par la suite. Un guide pour les parents est à venir.

Inscription au secondaire

La fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du [Mozaïk Portail Parents](#) à compter du 1^{er} février 2020. Vous aurez **du 1^{er} février 8 h au 12 février 16 h** pour la remplir, **de même que pour confirmer le choix de cours de votre enfant**. Il est à noter que dans le cas de

LE MOULINET

JANVIER 2021



la réinscription au secondaire, seul le parent (ou les parents) associé à l'adresse principale est autorisé à remplir le formulaire. Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous inscrire au Mozaik Portail Parents est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous nous avez transmis. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ».

Si vous avez des questions en lien avec le formulaire électronique, vous êtes invités à communiquer avec le secrétariat de l'école.

Froids intenses

Les mois d'hiver apportent souvent avec eux des froids intenses qui nous obligent à prendre des décisions quant à la sortie des élèves à l'extérieur. Nous vous assurons que nous suivons les recommandations de la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Nous gardons donc les élèves à l'intérieur lorsque la température atteint -25°C ou que l'indice de refroidissement est de -28°C . **Cependant, quelle que soit la température extérieure, il est important que chaque enfant soit habillé adéquatement.**

Procédure relative à la fermeture des établissements en cas d'intempéries

- * La décision du Centre de services scolaire des Patriotes d'annuler le transport scolaire s'appuie sur l'incapacité d'assurer un transport scolaire sécuritaire, un déplacement sécuritaire des élèves marcheurs vers leur école ainsi que le maintien des opérations habituelles des établissements.
- * La décision d'annuler le transport scolaire et de fermer les établissements en cas d'intempéries appartient au directeur général de la CSSP.
- * Les parents doivent être informés dans les meilleurs délais lorsque les conditions météorologiques ou d'autres considérations entraînent la fermeture des écoles ou la suspension des cours.
- * Dès l'annonce de conditions climatiques difficiles, un processus rigoureux de vérification et de consultation est enclenché avant la prise de décision d'annuler le transport scolaire et de fermer les établissements. Le processus menant à la prise de décision débute vers 4 h 30 et comprend, entre autres, les étapes suivantes :
 - * analyse des prévisions météorologiques;
 - * communication avec un météorologue d'Environnement Canada pour obtenir des précisions sur l'évolution probable des conditions météorologiques;
 - * communication avec différents transporteurs pour vérifier la condition des routes de leurs secteurs respectifs;
 - * vérification des conditions routières auprès de Transport Québec;
 - * échanges avec les responsables du transport scolaire des commissions scolaires de la région.
- * Concertation entre le coordonnateur et la directrice du Service de l'organisation scolaire menant à une recommandation au directeur général.
- * Dans la mesure du possible, la décision d'annuler le transport scolaire et de fermer les établissements est prise avant 6 h. Par la suite, l'information est transmise aux médias pour diffusion.

Bénévoles



L'équipe-école et la direction tiennent à remercier tous les parents bénévoles qui viennent à l'école, semaine après semaine, nous prêter main-forte à la bibliothèque, nous accompagner dans certaines activités à l'extérieur ou dans nos classes. Nous apprécions votre participation à la vie de l'école.

LE MOULINET

JANVIER 2021



Paniers de Noël

Au fil des années, votre généreuse contribution à la campagne des paniers de Noël permet toujours à plusieurs familles de Sainte-Julie de passer de belles fêtes. Nous vous remercions du fond du cœur.

SAVEZ-VOUS QUE!

Le temps d'écran

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de bannir les écrans pour les enfants de moins de 2 ans et de limiter à une heure par jour leur usage entre 2 et 5 ans. Selon la Société canadienne de pédiatrie, après l'âge de 5 ans, les jeunes ne devraient pas passer plus de deux (2) heures par jour devant un écran (télé, jeux vidéo, Internet). Il ne faut toutefois pas s'en tenir à fermer les écrans. Il faut proposer aux enfants des activités de remplacement qui les feront bouger, dont l'activité physique.

Les bienfaits de l'activité physique

Pour soutenir votre enfant, n'hésitez pas à l'encourager et à jouer le rôle de l'entraîneur. Créez des occasions d'être actif. Il est important qu'un enfant pratique une grande variété d'activités physiques. Cela lui permettra de développer une base solide pour l'ensemble des habiletés motrices comme l'équilibre, le lancer, l'attrapé, les sauts, la nage et la course.

À ce propos, nous vous invitons à bouger en famille avec cette vidéo simple et amusante.

<https://www.youtube.com/watch?v=WdVPskZTNsw>

<https://www.youtube.com/watch?v=TxjK2hkRPUC>

<https://www.youtube.com/watch?v=fZHxc-lcWLC>

CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE ET AU SERVICE DE GARDE !

Dans le cadre de la mesure « À l'école, on bouge! », les éducatrices en service de garde aidées des élèves ont réalisé une superbe murale. L'objectif pour les élèves et les intervenants est de se rendre en Laponie afin d'aider les rennes et les lutins du père Noël à la confection des cadeaux en prévision de la grande distribution du 25 décembre.

Après un savant calcul, pour se rendre au Pôle Nord, les élèves doivent marcher exactement 4 900 kilomètres. Ce qui équivaut à 25 tours de marche par classe. Entre le 2 et le 16 décembre, tous les intervenants sont invités à marcher le trajet des lutins avec les élèves, et ce, dans le respect des bulles-classes.

Tous sont donc encouragés à marcher le parcours plusieurs fois par semaine afin de prêter main forte le plus rapidement possible au Père Noël ainsi qu'à ses complices.

Pour mettre les enfants dans l'ambiance, une histoire leur a été racontée à l'interphone par la direction qui participe également à faire avancer les petits lutins.

Voici quelques photos d'activités au service de garde.



LE MOULINET

JANVIER 2021



RAPPELS IMPORTANTS

1- Surveillance dans la cour d'école

Un rappel pour les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde : le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 12 h 55 et 13 h 05**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribuées à chaque groupe d'âge.

Il est capital de rappeler aux élèves qu'ils doivent respecter la **distanciation et le respect des bulles-classes sur le terrain de l'école**.

2- Retards à l'école

Nous sollicitons votre collaboration pour que les enfants se présentent à l'école aux heures convenues (se référer à l'agenda). Des retards répétés nuisent au rendement scolaire de votre enfant et perturbent le bon déroulement des cours.

3- Absences à l'école

Concernant les absences, nous vous remercions de les signaler au secrétariat de l'école par vos appels téléphoniques ou courriels. Nous apprécions votre précieuse collaboration.

MEILLEURS VOEUX

Nous vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes !

Que cette période soit l'occasion de vous reposer, de festoyer, de profiter de l'hiver en famille et de faire le plein d'énergie et de beaux souvenirs.

Nous profitons de ce moment pour vous remercier de votre collaboration et de votre soutien.

Bon mois de janvier !



La direction





JANVIER



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
				Congé des Fêtes		
4	5	6	7	8	9	10
Congé des Fêtes Service de garde d'urgence	Congé des Fêtes Service de garde d'urgence	Service de garde d'urgence	Enseignement à distance Service de garde d'urgence	Enseignement à distance Service de garde d'urgence		
11	12	13	14	15	16	17
Retour des élèves en classe						
18	19	20	21	22	23	24
Précolaire : Baratanga						
25	26	27	28	29	30	31
		Journée pédagogique (force majeure)				

